



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **07 AVRIL 2025**  
Délibération n° **DEL-2025-0115**

Objet : Actualisation tableau des emplois

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 56  
Pouvoirs : 14  
Absents : 0  
Excusés : 18  
Pour : 70  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

**10 AVR. 2025**

et publié le

**10 AVR. 2025**

Secrétaire de séance :  
Damien VYNCK

Le lundi 7 avril 2025 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 01 avril 2025.

Présents : Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Delphine PERREAU, Serge POMMELET, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef Tabet, Annie TANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Karim CHAMON à Alain GUILLUY, Alexandra COHARD à Martin GERBAUX, Brigitte DULONG à Henri BAILE, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Nelly GADEL à Youcef Tabet, Martine KOHLY à Mylène JACQUIN, Philippe LECAT à Cécile ROBIN, Julien LORENTZ à Jean-François CLAPPAZ, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Sandrine PISSARD-GIBOLLET à André GONNET, Claire QUINETTE-MOURAT à Michel BASSET, Guillaume RACCURT à Françoise VIDEAU, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le Code général de la fonction publique,  
Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,  
Vu l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle,  
Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également suite aux évolutions de service.

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de la CCLG comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets.

Légende : Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.  
DSG = Direction Secrétariat Général / DC = Direction Communication / DG = Direction Générale / DRH = Direction Ressources Humaines / DFCEP = Direction Finances & Commande Publique / DSI = Direction Systèmes Informations / DPST = Direction Patrimoine & Services Techniques / DGD = Direction Gestion des Déchets / DEA = Direction Eau & Assainissement / DEVECO = Direction Développement Economique / DALE = Direction Aménagement, Logement & Environnement / DCPC = Direction Culture & Patrimoine Culturel / DEJP = Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité / DSMT = Direction Sports, Montagne & Tourisme / DASS = Direction Autonomie, Santé & Solidarités / EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Emplois permanents :

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles L.332-8 2° ou L.332-14 du code général de la fonction publique.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emploi de recrutement.

Le tableau des emplois est ainsi régularisé

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat	Grade ou Cadre d'emplois	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
2	Suppression	C	Grade d'agent de maîtrise	TC	35h00	08/04/2025	Gestion des déchets	Recrutement sur nouveau	DGD

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

	Création		Grade d'adjoint technique					grade	
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TC	35h00	08/04/2025	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DPST
	Création	B	Grade de technicien						
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	TC	35h00	08/04/2025	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DPST
	Création		Grade d'adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement						
1	Suppression	B	Grade de rédacteur	TC	35h00	08/04/2025	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DCPC MTR Jean Pellerin
	Création		Grade d'assistant de conservation						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique	TN C	10h00	08/04/2025	Principal	Réorganisation	DEJP Multi-accueil "Les Bou'choux"
	Suppression				20h00				
	Création				30h00				
1	Suppression	A	Grade d'assistant de conservation principal de 2ème classe	TC	35h00	08/04/2025	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DSG
	Création		Grade d'assistant de conservation						
1	Suppression	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	TC	35h00	01/05/2025	Principal	Nouvelle organisation	DFCP
	Création	A	Grade d'attaché						
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	TC	35h00	01/05/2025	Principal	Nouvelle organisation	DFCP
	Création	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux						
1	Suppression	A+	Directeur général adjoint des services des communes de 40 000 à 150 000 habitants	TC	35h00	08/04/2025	Principal	Actualisation - déroulé de carrière	DG
1	Suppression	A	Grade d'ingénieur principal	TC	35h00	08/04/2025	Principal		
1	Suppression	C	Grade d'adjoint administratif	TC	35h00	01/05/2025	Assainissement	Recrutement sur nouveau grade	DEA
	Création		Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe						

Emplois Créés dans le cadre de nouveaux besoins (évolution du tableau des emplois conformément au cadrage politique de préparation du DOB) :

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles L.332-8 2° ou L.332-14 du code général de la fonction publique.

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Nbr de poste	Création / Suppression	Cat	Grade ou Cadre d'emplois	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
2	Création	A	Attaché	TC	35h00	08/04/2025	Principal	Création de poste BP 2025	DALE

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **07 AVR. 2025**

Le Président  
Henri BAILLON